



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Service régional et départemental
de la communication interministérielle
03.80.44.64.04

10 décembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fermeture exceptionnelle de certains services de l'Etat Les vendredi 26 décembre 2014 et 2 janvier 2015

Afin que les usagers puissent effectuer leurs démarches administratives en temps utile, vous voudrez trouver ci-après :

La liste des services de l'Etat fermés au public les vendredi 26 décembre 2014 et 2 janvier 2015

- Préfecture et sous-préfectures (Beaune et Montbard)
- Direction régionale et départementale des finances publiques (DRFIP)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et unité territoriale de la DREAL
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et unité territoriale de la DIRECCTE
- Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne (DRAAF)
- Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)
- Direction départementale des territoires (DDT)
- Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
- Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE)
- Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC)
- Rectorat de l'académie de Dijon
- Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)
- Agence régionale de santé (ARS)

*A noter que l'Office national des anciens combattants et victimes de guerres sera également fermé le
24 décembre 2014.*

La liste des services de l'Etat fermés au public uniquement le vendredi 2 janvier 2015

- Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
- Direction départementale de la protection des populations (DDPP)

La liste des services de l'Etat ouverts dans les conditions habituelles

- Délégation régionale des douanes et droits indirects de Bourgogne



Cas particulier de la Préfecture - mercredi 31 décembre 2014

Afin de permettre la clôture des comptes au titre de l'année 2014, **les services de délivrance de titres de la Direction de la Citoyenneté** (immatriculation des véhicules, permis de conduire, cartes nationales d'identité et passeports, service régional de l'immigration et de l'intégration, élections et réglementations générales), **seront exceptionnellement fermés le mercredi 31 décembre 2014.**

En revanche, **les sous-préfectures de Beaune et Montbard ouvriront le 31 décembre 2014 aux horaires habituels**, soit de 8H30 à 12H45 pour Beaune, de 8H45 à 12H00 puis 13H30 à 16H30 pour Montbard.